



Man'Gers



Ensemble construisons un modèle départemental, pérenne et adaptable à nos territoires pour répondre aux défis de l'insécurité alimentaire



« Chaque homme, femme et enfant a le droit inaliénable d'avoir à manger et ne doit pas souffrir de malnutrition afin de se développer pleinement et conserver ses facultés physiques et mentales ».

Déclaration des droits de l'homme de 1948.



LES NOTIONS FONDATRICES DE NOTRE PROJET

S'alimenter est un besoin vital quotidien pour chacun et devient, de fait, un sujet fédérateur tant par sa dimension « nourricière » que par la mobilisation qu'il suscite en terme de compétences et d'interactions sociales.

La question de l'alimentation est vaste et touche tous les publics, ainsi, plusieurs approches et méthodes doivent coexister afin de pouvoir répondre le plus largement possible, aux besoins des publics et aux ressources des territoires.

L'INSECURITE ALIMENTAIRE ?

Elle n'existe pas « quand les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire les besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». En parallèle, il est aussi question ici de considérer le fait de manger équilibré avec la notion de plaisir et ce en lien avec sa santé :

LE BIEN VIVRE ALIMENTAIRE

LES INTENTIONS DE GERS SOLIDAIRE

- Construire un modèle éducatif et pédagogique adaptable aux publics, aux territoires et avec les partenaires déjà actifs en lien avec le sujet de l'insécurité alimentaire.
- Prendre appui sur les plans d'actions de « l'Anquête » menée par Gers Solidaire et le recensement d'ateliers et de locaux cuisine du territoire.
- Favoriser et coordonner les lieux d'échanges et d'expériences en terme d'alimentation.
- S'inscrire dans le P.A.T départemental (Projet Alimentaire Territorial) sur le volet « favoriser l'accès à une alimentation de qualité aux populations défavorisées ».

FONDEMENTS ET VALEURS

Plusieurs éléments permettent de légitimer notre démarche, notamment la loi « Egalim » datant d'octobre 2018, impliquant le développement de systèmes alimentaires territorialisés et une démarche participative d'inclusion des personnes.

D'autre part, les données chiffrées argumentées et assorties de plan d'action mis en avant par « l'Anquête », les recensements des ateliers cuisine existant sur le territoire ainsi que les bilans d'évaluation concernant les ateliers « consomm'acteurs sur notre territoire » seront une base à la construction de ce projet.

ÉQUITÉ # SOLIDARITÉ # DURABILITÉ # GERS

Favoriser et coordonner des lieux d'échanges, d'expériences et d'apprentissages afin de mettre en exergue les liens alimentation / santé, alimentation / territoire et alimentation / gaspillage sur le territoire gersois, c'est aussi l'occasion de donner la possibilité aux partenaires de se fédérer autour de cette thématique.

À DESTINATION DE QUI ?

- Les personnes concernées par l'aide alimentaire représentent une population en difficulté sociale et financière. L'intérêt de cette démarche "d'aller-vers" consiste à leur apporter les moyens d'améliorer leur quotidien sur les plans alimentaire, nutritionnel, santé et budgétaire

Elles relèvent d'un accompagnement social (département, CCAS/CIAS, organisme social) pour 90% d'entre elles. L'aide alimentaire touche davantage les femmes (59%) qui, pour une majorité d'entre elles, se situe dans la tranche d'âge des 50-69 ans avec toutefois une part significative de 36% dans celle des 30-49 ans. La part des jeunes âgés de 16 à 29 ans faisant appel à l'aide alimentaire est relativement limitée (10%). Enfin, les plus de 70 ans sont peu représentés (8%).*

- Les bénévoles des associations, les citoyens solidaires, les élus locaux proposant déjà des ateliers cuisine ou ayant le projet de cette mise en œuvre ou tout simplement intéressés par cette thématique.

** Données issues de "l'Anquête"*

OÙ VONT SE DÉROULER CES ACTIONS ?

Des actions de sensibilisation, d'accompagnement sont proposées aux bénéficiaires et aux bénévoles de l'aide alimentaire. La participation au projet se fera sur la base du volontariat et sera gratuite, avec une immersion prévue dans les centres de distribution alimentaire entre les mois de décembre et février par les professionnels.

Ces temps d'immersion sont l'occasion de répondre à trois questionnements de départ :

- Quels sont les axes et thématiques qui intéressent les bénévoles ? Les personnes concernées ? Sont-ils les mêmes ?
- Le modèle sous forme d'ateliers cuisine éducative initialement envisagé est-il opportun ? Est-il suffisant pour accompagner au changement ?
- A partir des constats et des échanges sur cette période, quel est le modèle départemental à privilégier concernant la mise en œuvre de ce projet ?

Les centres de distributions concernés :

- La Maison des Solidarités à AUCH.
- Le Secours Populaire de CONDOM.
- Le Secours Populaire de LECTOURE.
- La Croix Rouge de MIRANDE.
- La Croix Rouge de CAZAUBON.

Qui sont les professionnels qui vont mener ces périodes d'immersion ainsi que les ateliers de cuisine éducative qui vont suivre ?

Le CPIE - Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement

L'association a été créée en 2000 pour valoriser le patrimoine naturel de département en promouvant la citoyenneté, l'éco-citoyenneté et ce en faveur de développement durable. Le CPIE propose depuis cette date des ateliers cuisine en ce sens à des publics très diverses.

LES OBJECTIFS DU CPIE

- Questionner les représentations et les habitudes de chacun sur sa pratique alimentaire et son mode de consommation
- Transmettre les clés pour favoriser un mode de vie sain, notamment au travers de l'alimentation
- Comprendre l'importance de nos choix en tant que consommateur sur la santé-environnement
- Faire évoluer les pratiques alimentaires vers une alimentation saine, équilibrée et respectueuse de l'environnement
- Lutter contre le gaspillage alimentaire



L'association MIAM

L'association a été créée en 2016 pour sensibiliser les français à la nécessité de consommer des fruits et légumes de saison de façon quotidienne dans le cadre d'une alimentation variée. Des ateliers à destination d'un public précaire ont déjà été menés par l'association.

LES OBJECTIFS DE MIAM

- Sensibiliser les bénévoles distribuant l'aide alimentaire aux notions d'équilibre alimentaire dans le but d'améliorer l'accompagnement des personnes concernées et d'affiner leurs attentes
- Favoriser une alimentation équilibrée, promouvoir l'activité physique et limiter la sédentarité des personnes concernées par l'aide alimentaire sur le territoire du Gers.
- Permettre aux personnes concernées par l'aide alimentaire et aux bénévoles d'exprimer leurs représentations autour de l'alimentation et de la santé
- Promouvoir l'importance pour la santé d'une alimentation variée et équilibrée, et une activité physique douce et quotidienne
- Accompagner les bénévoles dans le but d'optimiser la distribution alimentaire sur le plan nutritionnel des personnes concernées par l'aide alimentaire.